

Mettre en scène la nature pour accéder à l'urbanité? L'effet des politiques environnementales à Tournefeuille

Philippe Béringuier, Michèle Constans, Pierre Dérioz

► **To cite this version:**

Philippe Béringuier, Michèle Constans, Pierre Dérioz. Mettre en scène la nature pour accéder à l'urbanité? L'effet des politiques environnementales à Tournefeuille. BAGF- Géographies, 2014, 1, pp.55-68. hal-02292237

HAL Id: hal-02292237

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-02292237>

Submitted on 19 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Mettre en scène la nature pour accéder à l'urbanité ? L'effet des politiques environnementales à Tournefeuille

(PUT NATURE ON STAGE TO ACHIEVE URBANITY ? THE EFFECT OF ENVIRONMENTAL POLICIES IN PERIURBAN TOULOUSE)

Philippe BÉRINGUIER*, **Michèle CONSTANS**** & **Pierre DÉRIOZ*****

RÉSUMÉ – *Troisième ville de Haute-Garonne en première couronne de l'agglomération toulousaine, Tournefeuille a vu sa population multipliée par douze depuis 1960, et la majeure partie des espaces agricoles consommés par une urbanisation à dominante pavillonnaire qui a engendré des paysages périurbains sans caractère ni cohérence d'ensemble. Soucieuse d'échapper à cette monofonctionnalité résidentielle et de renforcer le caractère urbain de la commune, l'équipe municipale en place depuis 1997 s'est engagée dans une politique teintée de préoccupations environnementales, qui, sans mettre fin à la croissance urbaine, s'efforce de « verdir » le décor urbain et de valoriser de différentes manières les zones naturelles existantes. Mais ce souci de mise en cohérence du territoire urbanisé, à partir d'approches plus soucieuses de l'environnement « naturel » et des pratiques qu'il autorise, supposerait un passage à l'échelle intercommunale pour être véritablement efficace.*

Mots-clés : *Paysages périurbains – Nature ordinaire – Politiques urbaines – Verdissement – Transition – Agglomération de Toulouse.*

ABSTRACT – *The third largest city of Haute-Garonne, located along the first ring road of Toulouse's urbanized area, Tournefeuille has seen its population increase twelve times since 1960, and the major part of its farmland consumed by an urbanization of single family homes, creating periurban landscapes without character or coherence. To break with this single-use residential monotony and strengthen the*

* Maître de Conférences de géographie – aménagement à l'Université de Toulouse le Mirail, Laboratoire GEODE – UMR 5602 CNRS, 5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse – Courriel : philippe.Béringuier@univ-tlse2.fr

** Architecte Paysagiste, Ecole Nationale de Formation Agronomique, 2 Route de Narbonne, 31326 Auzeville – Courriel : michele.constans@educagri.fr

*** Maître de Conférences HDR de géographie à l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, laboratoire Espace-Dev, UMR 228 IRD, 74 Rue Louis Pasteur, 84000 Avignon – Courriel : pierre.derioz@univ-avignon.fr

urban character of the small town, the municipal team in place since 1997 has committed itself to environmentally oriented policies, which, without ending urban growth, try to "green up" the urban setting and to highlight the existing natural zones in different ways. But, this concern with giving coherence to the urbanized areas, using approaches more sensitive to the "natural" environment with the practices associated, would require acting at the intermunicipal level to be really effective.

Keywords: *Periurban landscapes – Ordinary natural environment – Urban policies – Greening – Transition – Toulouse agglomeration*

Introduction

C'est aujourd'hui par la qualité de leurs réalisations « vertes », sous forme de « coulées vertes », « cœur vert », « trames vertes » que les villes s'affichent « vivables », « durables » [Clergeau & Blanc 2013]. Le vert a acquis une importance nouvelle comme signe d'un espace de sociabilité (se promener, jardiner, etc.) et la nature est devenue, avec l'« urgence écologique », symbole d'avenir pour les sociétés occidentales, tout comme l'artificialisation du territoire, constructions, usines ou lignes électriques, avait pu l'être dans les années 1970.

Dans une aire urbaine toulousaine qui affiche un singulier retard en matière de politiques environnementales, notamment au niveau de ses périphéries en raison d'un urbanisme dominé par le tout-pavillonnaire, la ville de Tournefeuille apparaît comme innovante pour avoir su renouveler sa conception du développement urbain en passant de la seule logique d'affectation des sols à une visée plus intégratrice des différentes potentialités du territoire et des dimensions et attentes de la vie périurbaine. Cette réelle volonté de miser sur une politique verte et le développement durable, s'est formalisée en 2012 par l'achèvement de l'Agenda 21, et le passage du POS (2001) au PLU.

Dès la fin des années 1990, la politique municipale s'est focalisée sur la construction d'une nouvelle urbanité, au plan symbolique par un travail de communication sur l'identité locale, au plan des aménagements par des opérations qui témoignent à des degrés divers de préoccupations environnementales [Béringuier & al. 2009]. Si certaines, comme le « verdissement » d'axes routiers ou de places, renvoient plutôt à un simple travail sur le décor, d'autres affichent des objectifs plus ambitieux en matière de transformation de la structure et des fonctionnements urbains (réseau de « circulations douces », jardins familiaux, approche « habitat durable » de la ZAC de Ferro-Lébrès...). Loin de toute référence à la ruralité antérieure, c'est bien la « nature », sous ses diverses formes – de celle, commune, des espaces verts ou des jardins privés à celle, plus remarquable, des prairies humides du Touch –, qui se trouve convoquée, valorisée et mise au service de l'identité

urbaine.

C'est de cette démarche, particulièrement représentative de l'intérêt croissant porté aux questions paysagères et environnementales dans les espaces périurbains [Novarina 2003, Davodeau 2005, Potier 2007, Roux et Vanier 2008, Vall 2010], que traite cet article. Il prend appui sur plus de quinze ans de suivi à Tournefeuille du contenu des politiques publiques de la ville, et de leurs effets sur le terrain.

1. Tournefeuille, un territoire en mouvement

La commune de Tournefeuille située en première couronne de l'agglomération toulousaine, présente la physionomie quelconque d'un territoire périurbain dynamique [Béringuier & al. 2009]. L'espace communal, qui s'étend à cheval sur une partie de la basse et de la moyenne terrasse de la vallée de la Garonne, ne présente pas de prime abord des paysages de qualité qui permettent de la distinguer des communes voisines. C'est de ce « territoire monofonctionnel sans identité » [Béringuier & al. 2009], que la municipalité s'est employée à modifier l'image inconsistante.

Gros bourg de 2200 habitants aux portes de Toulouse en 1962, Tournefeuille est aujourd'hui devenue la troisième ville de Haute-Garonne, avec une population voisine de 26 000 habitants, effectif près de douze fois supérieur à celui du début des années 1960. Cette croissance spectaculaire renvoie à un processus continu de périurbanisation résidentielle dont la phase principale se situe entre 1970 et 1995, et repose sur la consommation massive des espaces agricoles de la commune au bénéfice d'un habitat individuel à dominante pavillonnaire. Un simple coup d'œil à la carte au 1/25 000^e suffit à repérer, dans la disposition des maisons et l'organisation du réseau viaire, la répétition par simple juxtaposition spatiale de la forme du lotissement, sans grand souci de structure d'ensemble. Le parcours du terrain confirme cette impression, et témoigne en outre de l'absence de tout souci d'ordre paysager durant cette phase d'extension du bâti [Béringuier 2003]. Plusieurs centres commerciaux, enkystés dans la nappe pavillonnaire, y complètent la panoplie habituelle d'une commune dortoir, dont les nouveaux résidents possèdent en général un certain niveau de revenu : cadres et professions intellectuelles supérieures y représentaient en 2009 un tiers de la population active, et les professions intermédiaires autour de 29%, contre seulement 21% d'employés et 11% d'ouvriers.

Une bonne quarantaine d'années après le début de ce processus, le territoire communal (1817 ha) est aujourd'hui largement artificialisé (Fig. 1). Toutefois, des espaces récréatifs (8% des surfaces, principalement le grand parc de loisirs de La Ramée), deux espaces « naturels » linéaires qui s'insèrent dans l'ensemble urbanisé (vallée du Touch et talus boisé de chênes entre basse et moyenne terrasse, 12% des surfaces), et un secteur ouest moins densément

colonisé, où les friches l'emportent largement sur les terres agricoles, forment des ensembles assez bien définis.

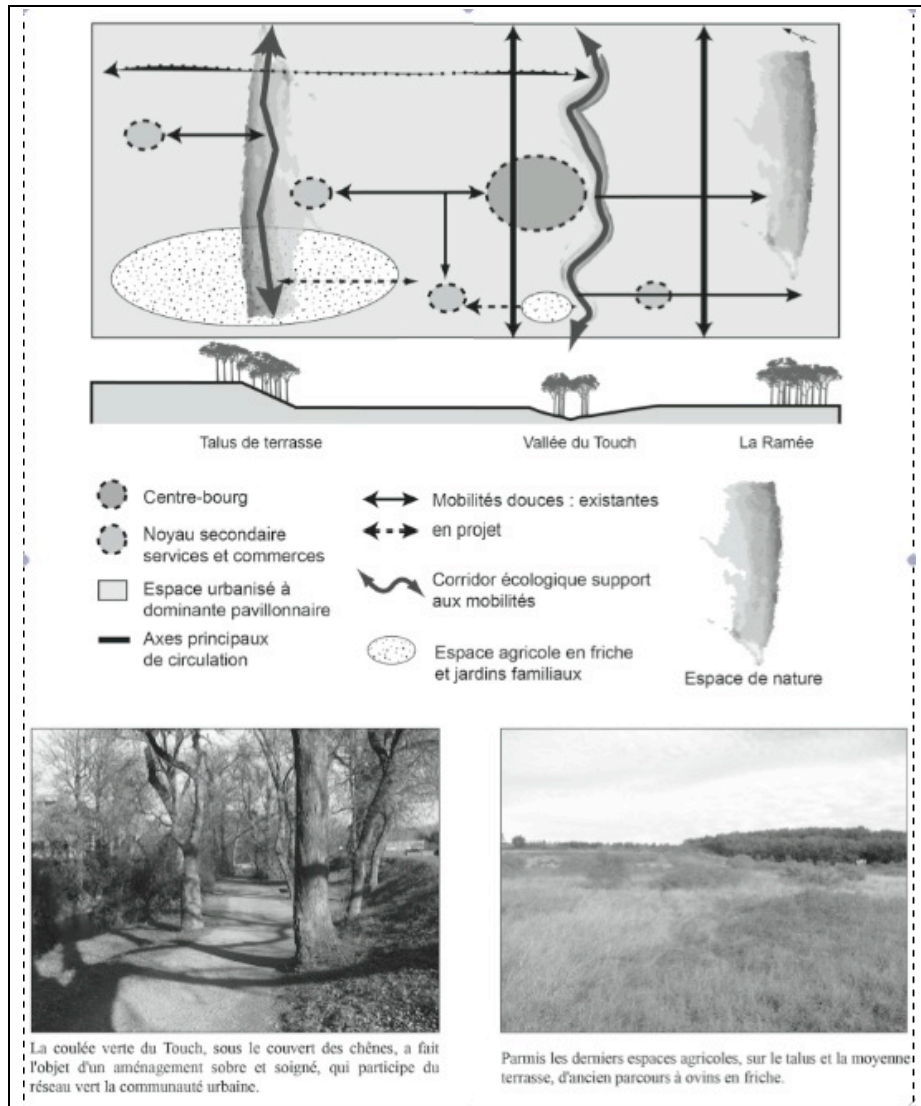


Figure 1 – Des résidus de nature et agricoles cernés par l'urbain

Le foncier disponible s'est donc raréfié, alors même que la croissance

démographique marquait le pas au cours des années 2000, avant qu'une légère baisse ne se fasse sentir, à partir de 2009-2010. Ce changement de contexte, qui va de pair avec le ralentissement de la consommation d'espace, coïncide à peu de choses près avec l'arrivée aux affaires en 1997 d'une nouvelle équipe municipale, porteuse d'une approche différente du développement de la commune. Plus inspirée par les principes du développement durable, soucieuse aussi de rompre avec les années de croissance débridée, elle entend faire passer Tournefeuille du statut de satellite périurbain à celui de ville à part entière, en élargissant son offre de services, en développant son rayonnement culturel et de loisirs, et en remodelant ses paysages. Toutefois le bâti a continué sa progression (+13%, soit 128 ha supplémentaires entre 1999 et 2007), et le PLU approuvé en 2012 prévoit encore la production d'environ 220 logements/an.

1.1 Chronique d'une périurbanisation ordinaire

Les chiffres [PLU 2012] sont à la mesure de la mutation paysagère qui a transformé de façon radicale un espace à dominante agricole en un espace résidentiel mono-fonctionnel, visuellement dominé par l'extension des lotissements. L'absence de contraintes physiques fortes de l'espace communal et la faiblesse de l'agriculture, doublées d'une volonté politique d'urbaniser à grande échelle, ont conduit à un étalement urbain généralisé aux dépens de la surface agricole, qui a été divisée par vingt entre 1970 et 2012. Cela a produit les paysages ordinaires de l'habitat pavillonnaire, dont la banalité traduit les limites d'un urbanisme dépourvu de projet territorial [Béringuier & al. 2009] où « la nature a été tuée par amour de la nature » pour reprendre la formulation d'A. Berque [2008]. Dans cet espace périurbain, il n'existe rien de remarquable ou d'exceptionnel (peu de patrimoine bâti ou naturel, quelques fragments d'un paysage agricole banal), à même d'inciter à penser autrement le développement urbain.

C'est donc à partir d'une nature plutôt ordinaire - la vallée du Touch (1999) - que va émerger « l'invention » d'une nature en ville. En effet la valorisation de la biodiversité et l'aménagement d'une promenade accessible à tous, transforment cette petite rivière délaissée en opération-phare d'amélioration du cadre de vie, et lui confère du même coup une valeur symbolique. Le regard porté sur les différents espaces qui constituent les lieux de vie quotidiens se modifie : l'environnement, bien que réduit à peu de chagrin, apparaît alors comme l'unique recours pour assurer la conversion des politiques d'aménagement.

1.2 Améliorer les paysages ordinaires

La prise de conscience des limites de cet urbanisme dispendieux, avec le changement de l'exécutif à la tête de la municipalité (1997), conduit à transformer par touches successives cet ordinaire paysager. Ces améliorations procèdent de l'utilisation de modèles urbanistiques déjà déployés dans de nombreuses périphéries de villes – Rennes, Grenoble, etc. –, mais elles n'en concourent pas moins à un renouvellement des paysages, qui place Tournefeuille dans une position d'innovation très souvent médiatisée, au sein d'une agglomération toulousaine qui peine à changer de modèle de développement (l'aire urbaine toulousaine apparaît comme un contre-exemple en matière de maîtrise d'étalement urbain, et la nature, la biodiversité et l'agriculture ont d'énormes difficultés à y trouver une véritable reconnaissance). Inscrite dans le premier SDAU de 1978, même s'il faut attendre le début des années 2000 pour qu'elle prenne forme, la coulée verte du Touch compte ainsi parmi les rares réalisations « durables » à pouvoir être montrées en exemple.

Entre le premier POS (1978) et le PLU (2012) apparaissent différents dispositifs (mise en place d'un RLP (Règlement local de Publicité), structuration du service des espaces verts, projet urbain communal de la Paderne, verdissement et obtention du label « ville fleurie ») visant à améliorer la qualité du cadre de vie [Béringuier & al. 2009]. Cependant, l'urbanisation des derniers espaces libres pour de l'habitat individuel et collectif se poursuit dans le même temps, ce qui peut apparaître comme un paradoxe. Le nombre des actions entreprises, et le peu d'opportunités que laisse un espace foncier réduit, favorisent des aménagements ponctuels : le parc de la Paderne, l'Oustalet etc. De même, des interventions plus urbaines, notamment en centre-ville, se font au coup par coup, par simple juxtaposition de bâtiments, sans dessin global ni projet d'aménagement. Autour de l'ancien château devenu mairie, depuis les années 1960, la densification des services publics et des équipements culturels se réalise sans cohérence visible, ce dont témoignent les styles architecturaux hétéroclites de ces édifices et l'émiettement des parkings dans l'espace public.

C'est seulement à partir de 2001, en correspondance avec la troisième révision du POS, que s'amorce un effort de densification qui s'appuie sur de l'habitat collectif. Il se traduit par la réalisation de la ZAC du nouveau quartier urbain de La Paderne [Béringuier & al. 2009] et concerne désormais une grande partie de la politique urbaine à Tournefeuille – ZAC de Quefets, ZAC de Ferro-Lèbres, qui exploitent des dents creuses. Cette densification devrait concerner aussi certains lotissements construits dans les années 1970-1980 pour lesquels les parcelles de 1500 à 2500 m² étaient courantes. Le projet d'un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service), inscrit dans le SCOT central, va accentuer cette densification autour de la RD 632 afin de rendre le projet viable et illustrer le principe de reproduction de la ville sur elle-même. Or, ce changement d'échelle, relayé par les orientations de l'Inter-SCOT (2010),

nécessite de ne plus seulement considérer l'aménagement urbain dans le seul cadre communal mais d'envisager des continuités vers les communes voisines, favorables à la mise en place de réseaux tant au regard de la biodiversité et de la nature qu'à celui des déplacements, dans une banlieue quotidiennement engorgée.

Malgré ce changement d'échelle, les opérations d'aménagement des années 2000 ont contribué à l'émiettement de l'espace, sans permettre l'apparition de qualification particulière ni sans réelle continuité. Elles laissent pour ainsi dire des franges urbaines sans projets prévus et explicites dans le PLU, sinon d'être en situation d'attente. Dans un tel contexte, bien identifié par le dernier PLU (2012) (cf. Fig. 1), c'est le recours à la « nature » qui semble avoir été privilégié par la commune pour tenter de requalifier ce paysage banal et hétéroclite.

2. Du périurbain à l'urbain, une nature verte comme « outil »

Si désormais, il est globalement demandé au vert, qu'il soit agricole, notamment dans sa variante citadine - jardins et réserve périphérique tardive pour du maraîchage - ou naturel, de renaturer la ville dense, on lui demande aussi de qualifier, de recoudre et de structurer un tissu périurbain aux éléments disjoints. C'est donc à partir de toute une panoplie de modèles d'aménagement, expérimentés par diverses villes novatrices, françaises ou étrangères, que se sont mises en place localement à Tournefeuille des politiques de verdissement.

2.1 Le « vert » à Tournefeuille, un écho aux différentes politiques de l'environnement

Dans ce territoire banlieusard tel qu'il apparaît aujourd'hui, le « vert » se décline sous différentes formes dont les plus récentes apparaissent dans l'Agenda 21 de la commune, mais dont les plus anciennes sont issues de politiques antérieures : le « bocage pavillonnaire » [Frileux 2008], qui caractérise la commune, le vert récréatif de la base de loisir de la Ramée, le vert ornemental (« cosmétique ») des ronds-points fleuris, entrées de village et autres monuments aux morts (mais qui, à travers la gestion différenciée des espaces communaux, prennent de nouvelles formes, plus « naturelles » et de nouvelles pratiques plus écologiques), le vert signalétique et ornemental des alignements et aménagements de linéaires, sentiers ou routes, le vert « naturel » de la coulée verte du Touch et des coteaux boisés, le vert cultivé des jardins familiaux, le vert rural de l'espace agricole à l'abandon.

On peut sommairement les ranger en trois classes différentes de nature urbaine (paysagée, sauvage, cultivée), qui sont à resituer dans une histoire des transformations successives du territoire de Tournefeuille. Ils témoignent du retentissement sur les politiques communales des différents types de politiques

de l'environnement élaborées à l'échelle nationale depuis les années 1970 : nature récréative des années 1970, nature « naturelle », « sauvage », qui porte les enjeux de biodiversité des années 1990, sur lesquels se greffe aujourd'hui une « nature nourricière » que l'on redécouvre avec l'agriculture urbaine et les jardins partagés. Ces trois types de nature coexistent bien sûr à l'intérieur de toutes les villes, ce dont il est question ici est le changement de modèle dominant, celui qui fait, va faire l'objet de politiques incitatives.

2.2. Trois formes de nature urbaine

À Tournefeuille, trois grands espaces dont l'enjeu spatial est majeur, témoignent de la mise en œuvre successive de ces différents modèles de vert. Il s'agit de la base de loisir de la Ramée, de la coulée verte du Touch et de l'espace agricole et boisé de la moyenne terrasse.

2.2.1 Vert récréatif et vert pavillonnaire : La Ramée

La Ramée est un ancien espace agricole devenu base de loisirs de Toulouse. Aménagé selon les codes paysagistes les plus classiques, il a été rendu amène par le traitement en lac d'une ancienne gravière et par la maturation de ses plantations et boisements. Ce « poumon vert », est emblématique des politiques d'environnement des années 1970, dans lesquelles il s'agissait d'une part de créer une réserve verte permettant d'assurer les besoins de nature et de loisirs des citoyens, et d'autre part de consommer en toute liberté ce qui était alors la page blanche des espaces agricoles. Très équipée, cette base de loisirs fonctionne parfaitement et échappe au demeurant totalement aux politiques municipales, puisqu'il s'agit d'une propriété privée de la ville de Toulouse sur le territoire communal de Tournefeuille, même si sa présence est incontestablement valorisante pour la commune comme pour le tissu pavillonnaire environnant constitué de maisons cossues sur de grandes parcelles.

2.2.2 Le vert nature : la coulée verte du Touch au tournant des nouvelles politiques communales

Le Touch est l'espace de nature emblématique de Tournefeuille ; son aménagement marque une inflexion des politiques communales et sa présence a joué un rôle essentiel dans le dispositif « vert » de la commune. Son traitement « naturel », qui valorise en un lieu de promenade la biodiversité de sa ripisylve où se mêlent flore spontanée et flore issue des jardins, marque l'après-Rio, et l'adhésion de la commune aux nouvelles politiques environnementales et urbaines à la fin des années 1990. C'est alors que la ville redécouvre sa rivière, tout en s'engageant également dans des projets

d'urbanisme plus compacts et dans la valorisation de l'urbanité du centre-bourg. Un aménagement végétal des structures linéaires (routes, pistes cyclables, contre-allées, etc.) accompagne désormais l'extension pavillonnaire qui se poursuit parallèlement. De même les projets d'habitat collectif sont structurés par une trame verte, conçue à la seule échelle de l'opération. Le verdissement et le fleurissement des espaces publics se multiplient, donnant une forte visibilité à ces nouvelles politiques communales [Béringuier & al. 2009], qui seront formalisées en 2010 par l'Agenda 21 et en 2012 par l'achèvement du PLU.

Si le projet de trame verte communale reste encore très lacunaire, on peut imaginer que l'objectif de « reconquête de la nature en ville privilégiant la biodiversité » [Agenda 21 2010] se poursuivra sur des linéaires même s'ils resteront pour certains très ténus.

2.2.3. Le vert que l'on cultive : du rural relictuel aux jardins familiaux

Cultiver en ville et cultiver des plantes comestibles est devenu un enjeu fort, tant économiquement pour des populations appauvries que symboliquement pour des populations plus aisées. La notion d'agriculture urbaine et périurbaine représente notamment depuis la loi DTR (Développement des Territoires Ruraux, 2006), une dimension d'aménagement importante, qui valorise des espaces agricoles en tant qu'élément stable du paysage [Donadieu & Fleury 1997, Constans 2008] .

À Tournefeuille, en dehors du pavillonnaire et des potagers individuels, le traitement de cet enjeu passe principalement par l'ouverture de jardins familiaux et partagés, sur un espace de deux hectares proche du Touch, géré par une association (« Les jardiniers de Tournefeuille »). Si cet espace s'avère peu étendu et de faible visibilité, (son extension étant toutefois prévue) c'est peut-être là que s'amorcent avec le plus de rapidité les changements de pratiques et de représentation du « vert ». Dans ces jardins, différents types de public (des classes, des associations, des habitants du « pavillonnaire » qui viennent s'initier à la culture biologique, et des spécialistes) partagent l'espace et les idées. Aussi sont-ils devenus un lieu de créativité tant en ce qui concerne les pratiques jardinières que les pratiques sociales, et jouent-ils un rôle pédagogique et d'animation que l'aspect très concret du jardinage rend accessible à tous.

L'agricole, en revanche, semble globalement oublié à Tournefeuille. Dans les objectifs de l'Agenda 21 apparaît le projet de « Mener une réflexion sur le devenir des espaces non urbanisés à vocation agricole en bordure du Touch et dans le nord de la commune » mais le PLU prévoit de n'en conserver qu'une petite « pastille » verte. L'enjeu agricole proprement dit ne semble éveiller aucun intérêt, et l'on peut bien entendre que cet intérêt reste limité, mais au regard des enjeux de la TVB (Trame Verte et Bleue), il constitue le seul espace

d'articulation entre le Touch et l'Aussonnelle (Fig. 2). L'agricole pose à la fois la question du foncier et des limites des ambitions vertes de la commune en termes aigus : d'une part cet espace agricole est considéré comme la dernière réserve foncière urbanisable, d'autre part en tant qu'espace agricole, il ne fait l'objet d'aucun projet. La question des représentations apparaît ici : le vert, à Tournefeuille, n'est pas, n'est jamais, campagnard. L'époque rurale et les espaces agricoles sont-ils si proches dans l'espace et dans le temps, qu'ils apparaissent trop « ordinaires » ? Peut-être paradoxalement, l'agricole qui est devenu un enjeu d'aménagement et une composante importante pour les grandes villes (Paris, Rennes, Lyon...) ramène-t-il trop Tournefeuille, en pleine construction de son identité citadine, à un passé rural qui n'est jamais évoqué que sur un mode mémoriel, sans le moindre effort de patrimonialisation.

En dehors même de son intérêt propre, l'agricole pose la question des limites actuelles de l'adhésion de Tournefeuille aux politiques durables :

- une adhésion théorique mais non effective aux politiques d'agriculture urbaine ;
- une absence de projet spatial global pour l'espace communal ;
- une absence de projet intercommunal sur les continuités vertes et les espaces ouverts.

Aussi bien le prochain chantier « vert » à Tournefeuille pourrait-il être la réflexion sur les approches intercommunales ?

3. Du communal à l'intercommunal : penser les continuités

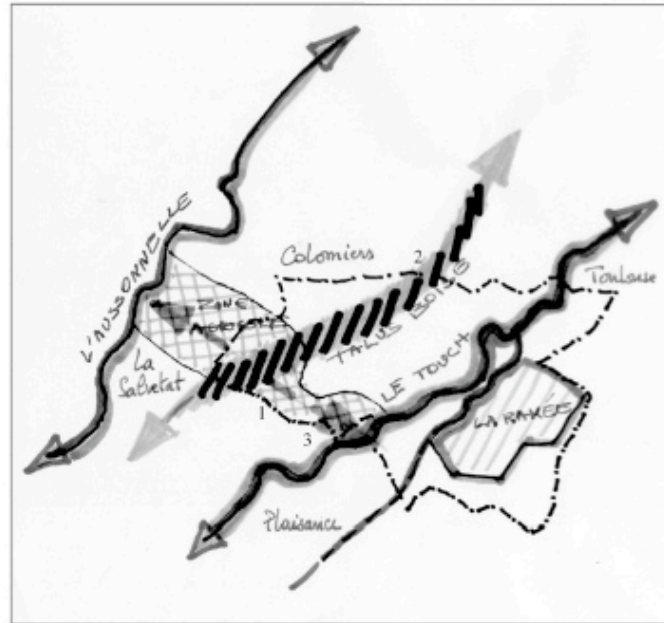
Les diverses expériences de gestion de l'espace périurbain que l'on a pu considérer comme exemplaires, qu'il s'agisse de Rennes métropole pour la maîtrise de l'étalement urbain, ou du Triangle Vert des villes du Hurepoix, sur le maintien et la mise en scène de l'agriculture témoignent de l'impérieuse nécessité du portage et de la mise en œuvre du projet à la dimension intercommunale. L'aménagement de la coulée verte du Touch, organisée autour de la rivière d'abord à Toulouse, ensuite à Tournefeuille, puis à Plaisance du Touch, en est un bon exemple, mais qui reste isolé. L'intercommunalité s'impose plus largement à tout projet de trame verte et bleue. Penser les continuités environnementales et paysagères (ce à quoi nous incitent tant la TVB que les PLU issus du Grenelle et les PLUi préconisés par la loi ALUR) c'est forcer l'aménagement à prendre en compte les continuités, la connexité et les articulations notamment aux confins ou aux limites du territoire communal.

Dès 1995 l'ensemble des basses et moyennes terrasses de l'ouest a été identifié comme enjeu paysager au vu de sa cohérence et de dynamiques similaires [Atlas des paysages, 1995]. Il était prévu une réflexion stratégique intercommunale en termes d'aménagement, d'équipement et de réserve

foncière autour des 5 communes de Toulouse, Colomiers, Plaisance-du-Touch, Cugnaux et La Salvétat-Saint-Gilles. Cependant les logiques du chacun pour soi ont jusqu'alors prévalu. Ces communes se sont livrées depuis les années 1980 à une concurrence pour rentabiliser leur foncier par de l'immobilier résidentiel sans ménager une agriculture décrite comme sans avenir. Les clivages territoriaux liés aux découpages des EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) ont renforcé l'éclatement des projets.

Les franges périurbaines ne sont que trop souvent vues comme des marges sans intérêt ou bien des espaces d'attente, et sont généralement absentes de la réflexion des PLU. Dans ces derniers, la limite communale semble interdire de penser avec l'autre, alors qu'entre communes la mise en contact pourrait inviter à mieux qualifier les paysages et leurs usages.

Si l'on revient par exemple au secteur rural de la moyenne terrasse, à l'ouest de Tournefeuille, le boisement du coteau est un enjeu environnemental structurant qui dépasse l'échelle communale, tandis que la zone agricole en friche permet théoriquement une articulation entre les deux fils vert/bleu de l'Aussonnelle et du Touch. Cet espace presque continu, empruntant le talus de terrasse pour gagner la moyenne terrasse vers Plaisance-du-Touch et la Salvétat Saint-Gilles pourrait faire l'objet d'une TVB agricole (Fig. 2). Formant un golfe agricole qui se termine à Tournefeuille, ce résidu pour la commune, prend une toute autre lisibilité et signification dès lors que l'on s'extrait de la seule vision communale. Cette frange urbaine pourrait ainsi prendre forme à l'échelle d'un projet intercommunal dans l'ouest toulousain. Le maintien ou la mise en place d'exploitations agricoles viables dans le périurbain impose d'adhérer à un projet territorial intercommunal. A Tournefeuille, notamment les « pièces » du puzzle agricole ne sont plus de taille suffisante ni suffisamment significatives (tant économiquement que paysagèrement) pour qu'une commune puisse leur dessiner un avenir ; pour l'instant, elles ne font pas même sens comme reliques. D'autres continuités existent qui permettraient des liaisons amont – aval. Ainsi, le talus de terrasse en partie boisée et protégé (EBC), apparaît sur le plan du relief continu de Fonsorbes à Colomiers, quoique plus discontinu dans son couvert boisé mité.



De nombreuses possibilités et opportunités qui ne sont qu'évoquées dans le Scot et non traduites à l'échelle locale

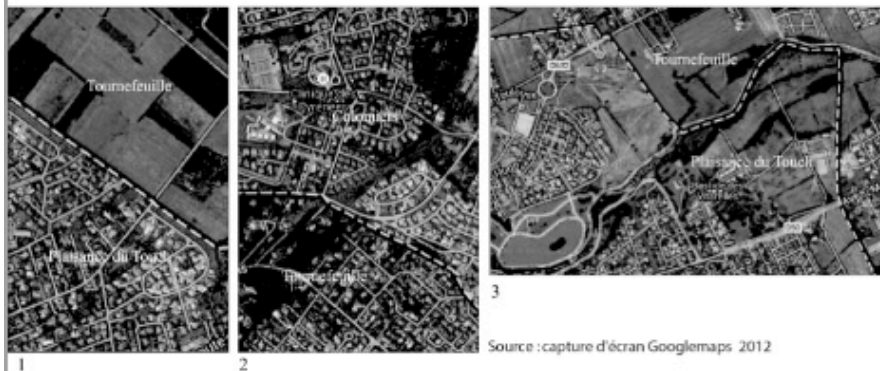


Figure 2 – Entre ruptures et continuité : quelle place pour le projet intercommunal ?

Des ruptures aux marges et aux confins de la commune

1 – entre l'agricole résiduel et la pavillonnaire

2 – entre le talus boisé et les coupures d'urbanisation

3 – sur la continuité d'un espace de liberté, entre nature et agriculture le long du Touch

Seul le passage à la dimension intercommunale permettrait de pallier les carences en matière de cohérence d'ensemble des politiques communales, bien souvent tournées vers des réalisations essentiellement ornementales, et à travers cette échelle intégratrice de faire exister, pour les renforcer, les grands traits repères du territoire : à Tournefeuille, le canal de Saint-Martory, le talus boisé, le Touch et les routes, en particulier la RD 632.

Conclusion : vers un urbanisme périurbain !

L'idée de ville verte s'impose désormais et la « trame verte » à Tournefeuille, soucieuse de conforter l'image d'« une ville qui offre un cadre de vie de qualité », s'est aussi appliquée à redynamiser les liens sociaux et à produire un renouvellement urbain selon deux voies complémentaires : le renforcement des effets de centralité avec des équipements culturels et publics qui lui permettent de s'afficher comme un des pôles de la Communauté Urbaine, et la structuration de quartiers urbains. L'écologisation de la politique périurbaine doit s'envisager comme une quête de sens, pour une commune agréable à vivre qui s'attache à valoriser et à améliorer en continu l'existant dans des perspectives d'affirmation de la qualité de son cadre de vie. Parce qu'ils mettent à disposition du commun à partager, l'environnement et le paysage sont alors pensés et mobilisés conjointement comme un moyen de construction du lien social et comme une ressource possible de bien-être.

Si Tournefeuille a amorcé un tournant avec le changement de formes urbaines que constituent les nouveaux quartiers denses, ou la densification du centre-bourg, cela ne lui permet pas pour autant de sortir d'une certaine banalité ni de produire vraiment une image spécifique pour la commune [Béringuier et al. 2009]. La politique de « verdissement » prend sens surtout dans une dynamique de soutien aux prémises d'une « transition écologique » en construction, mais c'est dans ces espaces hautement symboliques que sont les jardins partagés, que s'opère une mutation des regards. L'identité verte de la commune se situe plus au niveau de pratiques, de sociabilités, mais leur spatialisation reste encore insuffisamment structurante. L'attractivité croissante de l'image de la « ville verte » et la pénétration de la notion de « trame verte », avec ses différents maillages, dans les projets d'aménagement urbain, passent inéluctablement par l'approche intercommunale : dans le territoire pratiquement saturé de la commune de Tournefeuille, et malgré d'incontestables avancées, la mise en place des trames vertes est compromise par la disparition des derniers espaces libres, comme l'indique le dernier PLU. Les miettes qui subsistent ne pourront prendre sens que dans une dynamique intercommunale, dont la dimension s'impose très rapidement dès que l'on pense les « espaces de nature » dans une continuité, comme les futurs PLU devraient y inciter.

Références bibliographiques

- *Agenda 21 de Tournefeuille* (2012) – http://www.mairie-tournefeuille.fr/db/tournefeuille.nsf/Vihtm/agenda_21@?opendocument
- BERQUE, A. (2008) – « Détruire la biosphère par amour du paysage. Les rurbains contre la nature », *Le Monde diplomatique*, Février 2008
- BÉRINGUIER, C. (2003) – « Politiques publiques et paysage en banlieue de Toulouse », in P. Béringuiier, P. Dérioiz et A-E. Laques (dir.), *Physionomies, dynamiques et fonctionnements des paysages périurbains*, actes du séminaire d'Avignon (3-4 octobre 2000), UMR ESPACE, Actes Avignon n°6, 2003, pp. 61-68.
- BÉRINGUIER, P., DÉRIOZ, P. & BERTRAND, M. (2009) – « D'un paysage à l'autre : itinéraire et chronique d'un paysage périurbain ou comment penser le recyclage des lieux », in C. Grout & D. Delbaere (ed.) – *Paysage, territoire et reconversion*, Cahiers thématiques n°9, ENSAP de Lille / LACTH, éd. de la MSH, pp. 159-178.
- CLERGEAU, P. & BLANC, N. (2013) – *Trames vertes urbaines, de la recherche scientifique au projet urbain*, Paris, Editions du Moniteur, 340 p.
- CONSTANS, M. (2008) – « Campagnes des villes, villes à la campagne », in Collectif, *Les pratiques de l'aménagement : de l'observation aux projets*, Educagri éditions, Dijon, 2008
- DAVODEAU, H. (2005) – « Les paysages, une nouvelle préoccupation dans la gestion des espaces périurbains », *Cahiers d'Économie et de Sociologie Rurales de l'INRA*, n°77, pp. 66-84.
- DONADIEU, P. & FLEURY, A. (1997) – « Agriculture urbaine », *Rapport final du programme de recherche 1994/1997*, Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture, de l'Équipement, Conseils généraux des Yvelines et du Val-de-Marne.
- DUCHEMIN, É. (2013) – *Agriculture urbaine : aménager et nourrir la ville*, Montréal, Éditions Vertigo, 391 p.
- FOLLÉA, B. & GAUTIER, C. (2009) – *Charte intercommunale des lisières urbaines du Territoire de la Côte Ouest*, TCO de la Réunion
- FRILEUX, P. (2008) – « La haie et le bocage pavillonnaires. Diversités d'un territoire périurbain, entre nature et artifice », *Projets de Paysage* http://www.projetsdepaysage.fr/fr/la_haie_et_le_bocage_pavillonnaires
- GÉO-ACTION (1995) – *Atlas photographique et cartographique des paysages de l'agglomération toulousaine*, 136 p.
- IAURIF, Institut d'aménagement et d'urbanisme Ile-de-France (2012) – « Habiter dans le périurbain », *Cahiers de l'IAURIF*, n° 161, mars 2012. 108 p.
- LAQUES, A-E., & BÉRINGUIER, P. (2003) – « Des paysages périurbains répétitifs sans grande singularité », in P. Béringuiier, P. Dérioiz et A-E. Laques, *Physionomies, dynamiques et fonctionnements des paysages périurbains*, actes du séminaire d'Avignon (3-4 octobre 2000), UMR ESPACE, Actes Avignon n°6, 2003, pp. 173-188.
- NOVARINA, G. (2003) - « Ville diffuse et système du vert », *Revue de Géographie Alpine*, t. 91, n°4, 2003, pp. 9-17.
- PLU de Tournefeuille (2012) – http://www.mairie-tournefeuille.fr/db/tournefeuille.nsf/Vihtm/plan_local_d-urbanisme@?opendocument
- POTIER, F. (dir.), (2007) – *Le périurbain. Quelle connaissance ? Quelles approches ?*, CERTU, avril 2007. http://lara.inist.fr/bitstream/2332/1209/3/CERTU_1210T1.pdf
- ROUX, E. & VANIER, M. (dir.) (2008) – *La périurbanisation : problématiques et perspectives*, coll. Travaux, n°8, La Documentation Française, 87 p.
- VALL, P. (2010) – « Territorios intermedios en la Región Metropolitana de Barcelona : identidad y reciclaje », *Ciudad y Territorio*, t. 42, n°164, pp. 267-283.